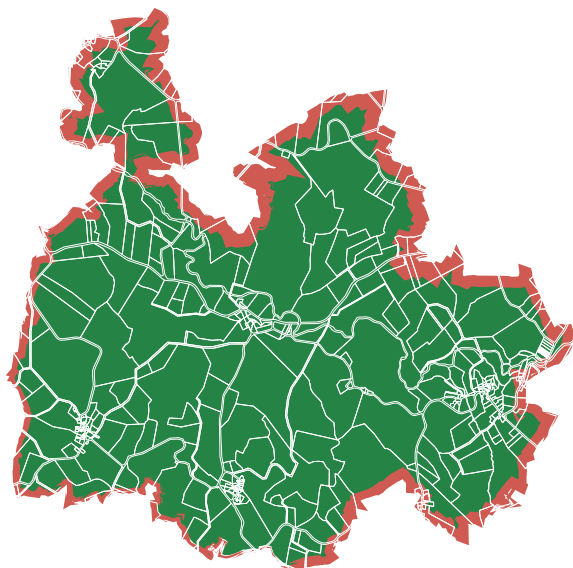




ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Commune de Saint-Victor en-Marche

3

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2016

APPROBATION DU PROJET

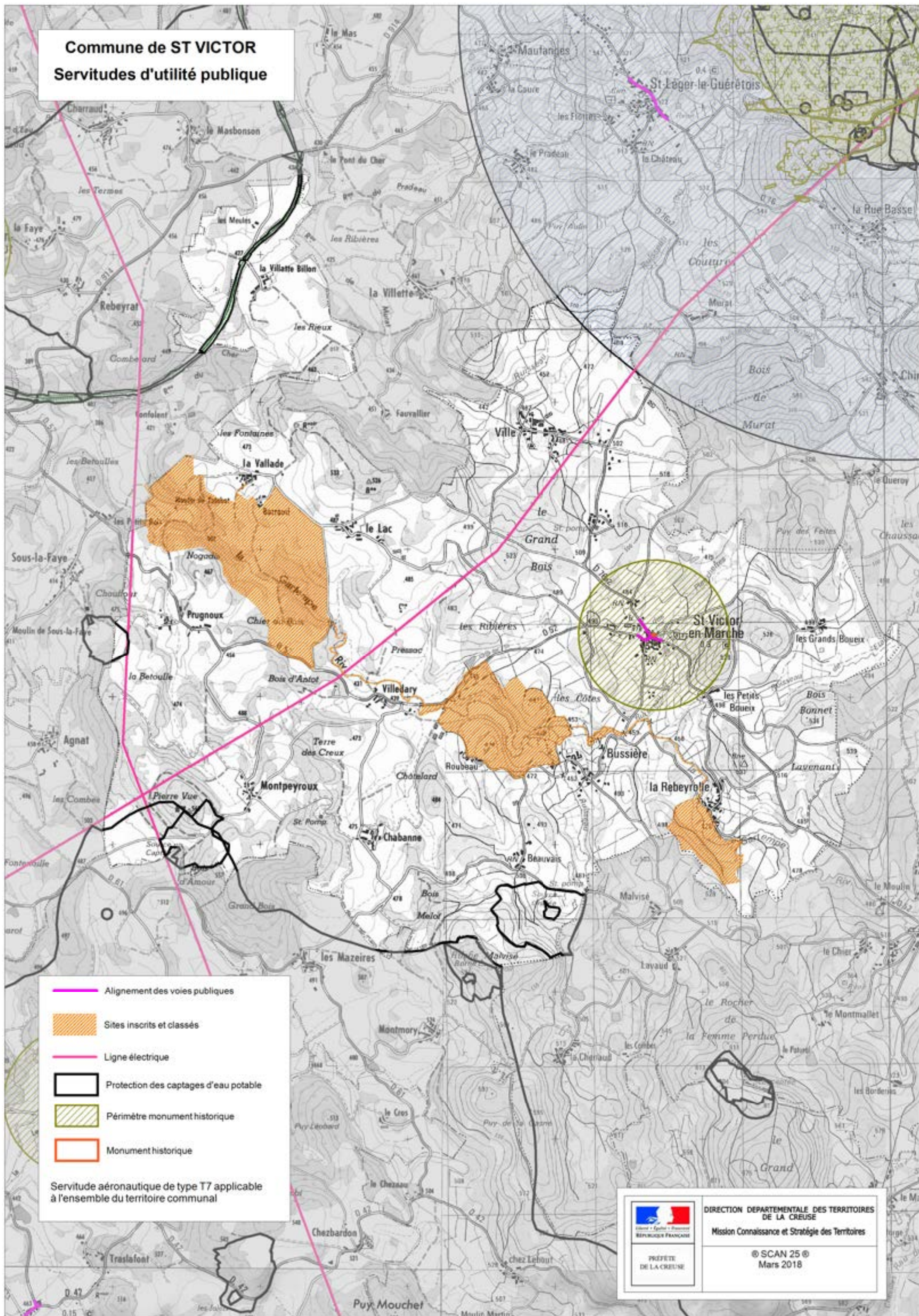
Délibération du Conseil Municipal du

CO-APPROBATION DU PROJET

Arrêté préfectoral n° ... du

Commune de ST VICTOR

Servitudes d'utilité publique



PREFÈTE
DE LA CREUSE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE LA CREUSE
Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

© SCAN 25 ©
Mars 2018

Liste des servitudes d'Utilité Publique			
Catégorie de servitude	Servitude	Acte	Gestionnaire
AC1 Servitude pour la protection des monuments historiques (classés ou inscrits)	Eglise Saint-Victor	Arrêté du 16/12/1936	UT DRAC Nouvelle-Aquitaine - Unité Départementale Architecture et Patrimoine 14, av. Louis Laroche - 23000 GUERET
AC2 Servitude pour la protection des monuments historiques (sites inscrits et classés)	Site de la Vallée de la Gartempe	05/05/1983	DREAL Nouvelle-Aquitaine Site de Limoges 22 rue des pénitents blancs Immeuble Pastel CS 53218 87032 LIMOGES Cedex
AS1 Servitude relative à la protection des eaux potables	Captage "Sous la Faye" (arrêté n°2011 361-04)	Arrêté du 27/12/2011	ARS Nouvelle-Aquitaine Délégation départementale de la Creuse Pôle Santé Environnementale 28 avenue d'Auvergne 23000 GUERET
	Captage "Montpeyroux" (arrêté n°2011 361-04)	Arrêté du 27/12/2011	
	Captage "Beauvais 1 et 2" (arrêté n°2003-276-1)	Arrêté du 03/10/2003	
	Captage "Gartempe" (arrêté n°2014 295-04)	Arrêté du 22/10/2014	
EL7 Servitude relative à l'alignement des voies publiques	Voie RD n°52-76A2	Approbation 08/04/1891	Conseil Départemental de la Creuse - Pôle Aménagement et Transports - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage et du Secrétariat Général - Service Foncier, Domanial et Gestion Immobilière Hotel du Dpt - BP 250 - 23011 GUERET Cedex
I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	LIAISON AERIENNE 225kV NO 3 EGUZON-MOLE (LA)	Arrêté spécifique à chaque ouvrage	RTE - Groupe Maintenance Réseaux MASSIF CENTRAL OUEST 5 rue Lavoisier - ZAC de Baradel - BP 401 - 15004 Aurillac
	LIAISON AERIENNE 90kV NO 1 CHATELUS-GUERET	Arrêté spécifique à chaque ouvrage	
T1 Servitude relative aux voies ferrées	Ligne ferroviaire n°702 000 Montluçon - Saint-Sulpice-Laurière	Pas d'acte spécifique - application directe du texte réglementaire	SNCF Immobilier Direction immobilière territoriale sud-ouest - 142, Rue des Terres de Borde - CS 51925 - 33081 BORDEAUX Cedex
T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	Servitude applicable à l'ensemble du territoire communal	Pas d'acte spécifique - application directe du texte réglementaire	SNIA Pôle de Bordeaux Aéroport - Bloc technique BP 60284 33697 MERIGNAC Cedex